

Une gestion « en bon père de famille »



ASSOCIATION. L'assemblée générale s'est achevée avec la remise de récompenses.

Le Cercle Nautique des Vauroux (CNV), à Mainvilliers, a tenu son assemblée générale samedi dernier, au centre aquatique et forme des Vauroux, en présence d'adhérents, de Matthias Belat, adjoint en charge du sport à Lucé, et de Frédéric Marie, conseiller municipal de Mainvilliers chargé de la citoyenneté et des équipements.

La présidente, Mireille Baragoin, a présenté le bilan de l'année dans son rapport moral ainsi que les objectifs du club, qui compte à ce jour 203 licenciés. Un nombre en constante augmentation.

Insertion et mixité sociale

« Sur le plan sportif, nous avons connu des résultats prometteurs. Pour les

trois ans à venir, le CNV restera dans une logique de quartier, d'insertion et de mixité sociale, aux côtés des collectivités territoriales (*Lucé et Mainvilliers, NDLR*) afin de poursuivre l'accès à la natation des plus jeunes et renforcer la pratique des seniors avec différents programmes ».

Le club continue à travailler au maintien de la labellisation. Il mettra en place une option natation au collège de Mainvilliers et poursuivra les stages pendant les vacances scolaires.

Géré « en bon père de famille », le club affiche un résultat positif de 6.028 €. Si « la création d'un poste de salarié (*emploi permanent d'éducateur sportif*) est un objectif majeur », le club est aussi à la recherche de bénévo-

les. « Je remercie nos éducateurs qui réalisent un très bon travail, avec beaucoup de convictions, en encadrant nos jeunes et moins jeunes », a conclu la présidente. ■

INFO PLUS

Finances. L'association fonctionne grâce aux cotisations des adhérents, une subvention de Chartres Métropole pour le fonctionnement et une subvention indirecte pour la mise à disposition des lignes d'eau, une subvention à la licence du conseil départemental, une subvention exceptionnelle de la Fédération française de natation (FFN) lors des Championnats de France, via le sponsoring.